

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal,

Registre *per*

N° *11*

SIGNALEMENT.

L. E. M. Maironneurs Christophe
Maulauger
natif de St. Yrieux
demeurant à St. Yrieux
allant à Madrid
âgé de *19* — ans, taille d'un mètre
66 centimètres
cheveux châtain clair front petit et bombé
sourcils chat-clair yeux bruns
nez ordinaire bouche moyenne
barbe naissante menton pointu
visage rond teint coloré

SIGNES PARTICULIERS.

2 petites cicatrices
au dessus de l'œil
droit

PIÈCES DÉPOSÉES:

La remuante

Fait à Aurillac le 3 mai 1841

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

reparty

CHRISTOPHE MAULAUGER

PROGEMERE



Monsieur le Maire Pierre-François-Guillaume De Latour
Maire de la Commune de St. Vincent, Canton de Laeken, Arrondissement
de Bruxelles, Cantat.

Invitant les Autorités civiles et militaires à laisser passer et
répondre à l'invitation de St. Vincent à Bruxelles pour y prendre un
passport pour l'Espagne.



Le Sieur Anissonneur **Cristophe** (Cristophe) habitant
au village de Bancherel sur la Dite Commune de St. Vincent, avec
ses parents, lequel se propose d'aller exercer l'état de Boulanger
à Madrid.

et prie Monsieur le Préfet du Canton de vouloir bien
lui donner pour cette destination le passport qu'il demande.

Désireux de sa bonne conduite et l'autorisation de
son père qui consent à son départ.

Signature de Cristophe Anissonneur

Age de 19 ans - taille un mètre soixante dix cent mètres
cheveux châtains clairs, front petit et bombé
yeux bruns
nez ordinaire
bouche moyenne
dents naissantes
menton pointu
visage rond
teint coloré
Signes particuliers: 2 petites cicatrices au-dessus de l'œil droit.

Fait à St. Vincent le 30 Avril 1851.

Le Maire: P. De Latour



Il passera légalisation

ROYAUME DE FRANCE

MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCES

de la signature de M. Delatour, maire de
la Commune de St Vincent,

Acquis le 1^{er} Mars 1851.

Le Maire



J. Martin

95

Approuve